



En cdd depuis 9 mois sans duree minimale et sans dates de fin

Par **Cloob**, le **02/03/2011** à **00:46**

Bonjour,

Je suis en CDD depuis maintenant 9 mois pour remplacer une personne malade. Sur mon contrat je n'ai aucune date de fin, aucune durée minimale, seule la mention "jusqu'au retour de M. XX " y figure. Je commence à me poser des question car cette situation ne m'arrange pas puisque je ne peut pas me progeter dans l'avenir...

Existe -il une durée maximum pour un contrat comme le miens ? Si la personne que je remplace reviens que dans plusieurs années suis-je obligé de rester dans cette situation pendant tout ce temps?

Merci d'avance à tous ceux qui pourrons m'aider.

Par **P.M.**, le **02/03/2011** à **09:07**

Bonjour,

Il n'existe aucune durée maximale par définition pour un CDD à terme imprécis mais apparemment le vôtre est illégal puisqu'il ne comporte pas de durée minimale...

Vous pourriez éventuellement essayer d'obtenir un accord amiable avec l'employeur pour le rendre à terme précis par un avenant en précisant une date de fin ou par ailleurs le faire requalifier en CDI judiciairement...